



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LE TREHOU

Séance du 22 septembre 2026

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Pouvoir	Ayant pris part au vote
15	12	1	13

Date de convocation
18/09/2026
Date d'affichage
24/09/2026

L'an 2026, le 22 septembre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de LE TREHOU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur CANN Joël, Maire.

Présents : CANN Joël, MILIN Emma, LE BOT Fanny, MAZO Isabelle, VAILLANT Nadia, DELAUNAY René, SANQUER Fabien, TOBIE Guillaume, CHATELAIN Morgane-Katell, PITON Benoît, BERDER Patrice, AUVRET Stéphane

Absents :

Absents excusés : FAVRE-TEMPLE Jessica, KEROAS Jean Marie

Excusé(s) ayant donné procuration : DE FONSECA Stéphanie (pouvoir à Fanny LE BOT)

A été nommé(e) secrétaire : CHATELAIN Morgane-Katell

2026_58 Tarif de location – espace Maryvonne MADEC

Une demande de location de l'espace Maryvonne MADEC, salle à l'arrière du bar des Orties utilisée par la précédente gérante sous le nom la Cantine, a été présentée en mairie.

Afin de louer cette salle, il est nécessaire que le conseil municipal fixe un tarif de location.

Monsieur le maire proposer de fixer le tarif de location au montant suivant :

Salle seule :

LOCATIONS	Salle Maryvonne MADEC
1 JOUR	200,00 €
CAUTION SALLE	800,00 €

Salle + cuisine :

LOCATIONS	Salle Maryvonne MADEC
1 JOUR	250,00 €
CAUTION SALLE	1 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de fixer le tarif de location de l'espace Maryvonne MADEC au montant suivant :

Salle seule :

LOCATIONS	Salle Maryvonne MADEC
1 JOUR	200,00 €
CAUTION SALLE	800,00 €

Salle + cuisine :

LOCATIONS	Salle Maryvonne MADEC
1 JOUR	250,00 €
CAUTION SALLE	1 000,00 €

Extrait conforme au registre,

La secrétaire de séance
CHATELAIN Morgane-Katell

Le Maire
Joël CANN